

19 avr 2024 -20:19

Appartient à Conseil des ministres du 19 avril 2024

Précision du rôle et actualisation des conditions de nomination des inspecteurs de l'inspection aéroportuaire

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal précisant le rôle des inspecteurs de l'inspection aéroportuaire et leur relation avec la Direction générale du transport aérien (DGTA).

Le projet répond à une recommandation de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats terroristes du 22 mars 2016 et clarifie la relation d'autorité entre la DGTA et certains membres du personnel de l'inspection aéroportuaire de l'exploitant de l'aéroport de Bruxelles-National désignés pour exercer des pouvoirs spéciaux dans le domaine de la sécurité. Il s'agit à la fois des lignes de rapportage et des relations fonctionnelles et hiérarchiques.

Les conditions de nomination pour les postes qui assurent un niveau élevé de sécurité à l'aéroport sont en outre actualisées.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Thomas Delchambre
Porte-parole
+32 474 35 75 51
thomas.delchambre@gilkinet.fed.be